



Ecole Maternelle des Chevillettes

12, rue Levannier

58600 Fourchambault

Mme Carle-Contant Corinne

Directrice

Fourchambault, le 16 février 2015

Compte-rendu du conseil d'école n°2

(jeudi 12 février 2015)

Pour l'école Maternelle :

Présents :

Madame LACORNE, Adjointe à l'Éducation,

Madame HAINAUT, Conseillère municipale,

Madame BOUILLIN, DDEN,

Mesdames PRÉGERMAIN, LUSSIANA, Monsieur RIGAUD représentants titulaires des parents d'élèves

Mesdames BERTHOT, THORET, CARLE-CONTANT, enseignantes,

Madame PAUL, ATSEM.

Excusés :

Monsieur DANTEL, Inspecteur de l'Éducation Nationale Nevers Sud-Nivernais 2,

Monsieur HERTELOUP, Maire de Fourchambault,

Monsieur FONTANT, Conseiller municipal,

Mesdames REBOUX, GAUDIN-CLÉMENTINO, COURNÈDE, représentants suppléants des parents d'élèves.

Pour l'école élémentaire :

Présents :

Monsieur CHRISTELBACH, Directeur,

Mesdames JAUDAUX, MORLET, LELOUP, Enseignantes,

Monsieur TALPIN, D.D.E.N.,

Madame BRIZZARD, représentant élu des parents d'élèves,

Mesdames les représentants de la municipalité déjà citées.

Excusés :

Monsieur MARMORET, enseignant.

En préambule Madame CARLE-CONTANT et Monsieur CHRISTELBACH informent les participants que les points de l'ordre du jour seront abordés dans une chronologie différente de celle annoncée dans l'invitation.

I Projet de fusion des écoles maternelle et élémentaire du site des Chevillettes

Un échange a lieu sur le projet de fusion faisant apparaître les points positifs et les points négatifs. Une crainte est exprimée : celle de l'affaiblissement de la visibilité de l'école maternelle en tant que telle, englobée dans le statut de l'E.P.P. (école primaire publique).

Le principal intérêt de la fusion se trouve dans le fait que les familles n'auront pas à réinscrire leur enfant pour l'entrée au CP et dans le fait que les enseignants auront un choix de niveau plus élargi, d'enseignement au sein de la même structure.

Cependant, la mutualisation des moyens d'enseignement existe déjà entre nos deux écoles, les liens forts GS/CP également.

Il sera également peut-être difficile de « recruter » 7 représentants de parents titulaires et 7 représentants suppléants. La fusion ne protège pas de la suppression d'une classe, elle n'a non plus aucun impact sur la réussite scolaire des élèves, ni sur le dynamisme des enseignants non lié au nombre de classes.

Enfin, si elle présente l'avantage, pour l'institution, de n'avoir qu'un seul interlocuteur, un seul responsable, elle réduit encore un peu plus les perspectives d'évolution de carrière pour les enseignants adjoints en supprimant une fonction de direction dans le département.

Monsieur Christelbach précise que l'adhésion pleine et entière de tous sera nécessaire pour que la fusion fonctionne.

Résultat du vote à main levée :	
Pour la fusion	5
Contre la fusion	2
Abstention	8

Force est de constater que seuls deux enseignants ont voté en faveur de la fusion, accompagnés dans ce choix par un parent d'élève de l'école maternelle et les deux D.D.E.N. l'ATSEM présente, bien que membre de droit de l'équipe éducative, ne possède qu'une voix consultative et n'a pu participer au vote. Au vu des résultats, il appartiendra à Monsieur le Directeur Académique de prendre une décision concernant la fusion éventuelle de nos deux écoles.

II A Avenir du réseau de réussite scolaire

B Place de l'école

C Point sur les effectifs

A) Monsieur le Maire de Fourchambault a envoyé à Madame la Ministre un courrier argumenté et accompagné de l'analyse socio-économique de la commune qui démontre les difficultés persistantes de la population.

Monsieur le Maire, Monsieur Renard, 1^{er} adjoint et Madame Lacorne ont rencontré Monsieur le Directeur Académique. Celui-ci a assuré que seront maintenus au-delà des trois ans, le poste de PMQC (Plus de Maître que de classe) le poste de coordinateur des écoles de la commune, ainsi qu'un RASED complet malgré la sortie du réseau des établissements scolaires de la commune.

Il faudra attendre le début du mois d'avril pour connaître avec certitude la nouvelle carte scolaire et le nombre de classes maintenues sur la commune.

B) Madame Lacorne nous assure que la municipalité est très attachée à la pérennité du site des Chevillettes. Ce qui se traduit par des investissements importants dans l'aménagement et la réfection des locaux.

De nombreuses personnes quittent Fourchambault où les H.L.M. sont vieillissants. A terme, de petits logements pavillonnaires privatifs permettront plus de mixité sociale dans la commune. Cette baisse de population entraîne de fait une baisse de la dotation de l'état. Il faut espérer qu'une population plus jeune viendra habiter ces nouveaux espaces.

C) Point sur les effectifs : en équilibre → après une série de déménagements en septembre/octobre (3 départs), 2 arrivées ont été enregistrées en janvier en petite section compensant 2 départs en décembre.

- 22 TPS/PS → 2 TPS et 20 PS
- 20 PS/MS → 7 TPS et 13 MS
- 19 GS

Le petit nombre de MS actuels (13) entraînera l'accueil en classe de GS de quelques MS à la rentrée 2015.

De nouveaux élèves peuvent encore arriver dans notre école, confirmant ainsi la mobilité de la population scolaire de la commune.

III Association des parents (A.P.E.C.) Bilan et perspectives

Trois actions ont été menées :

- Vente de chocolats,
- Marché de Noël,
- Marché aux jouets.

Le bénéfice de ces 3 actions s'élève à 750 Euros.

En projet :



- Vente de chocolats pour Pâques,
- Vente de crêpes en fin de journée (à 15h30),
- Kermesse → nécessité de rester modeste cette année ;
- Lieu : à l'école maternelle : quand ? : un vendredi de 15h30 à 18h30 par exemple → réfléchir au possible lien avec la présentation de la chorale aux parents à la fin de l'année scolaire.
- Nécessité de continuer la collaboration avec l'A.P.E.R. (association des parents des écoles du Riau).

IV Travaux/projets d'équipement

Travaux réalisés : Insonorisation par réfection du plafond de la salle de jeux et de la salle de toilette. Tous les usagers apprécient le confort acoustique qui règne dans ces deux lieux après les travaux effectués durant les vacances d'automne par les agents municipaux. Ce qui induit des comportements plus calmes, plus respectueux.

Meuble réhabilité par la section menuiserie de la SEGPA du collège. Cette réhabilitation a pu s'opérer grâce à l'intervention des agents municipaux qui ont transporté le meuble jusqu'au collège.

Travaux demandés :

✓ Insonorisation du couloir qui nous semble très prioritaire, des classes ultérieurement.

✓ Pose d'un panneau sur le portail précisant que les parents doivent le fermer par mesure de sécurité après leur passage. Le panneau plastifié par nos soins devient illisible.

✓ Signalétique du site des écoles

Madame Lacorne nous informe de l'insonorisation prévue pour le dortoir (faux plafond, réfection de l'électricité). Nous pensons qu'il ne s'agit pas là d'un lieu prioritaire. La priorité reste le couloir, même si nous ne sommes pas opposés à la réfection du dortoir. Madame Lacorne prend bonne note.

Quant au panneau sur le portail, il sera posé bien qu'il appartienne à chaque parent de veiller à le refermer pour la sécurité de leur enfants.

Madame Carle-Contant signale que durant les heures d'activité les portes de l'école sont toutes fermées à clef.

Le projet de signalétique sera réalisé. Une classe de l'école élémentaire sera refaite et la cour sera végétalisée.

Équipement informatique :

L'école maternelle a présenté un projet d'équipement à la demande de la municipalité au mois de novembre 2014. Madame Lacorne nous précise qu'il ne sera pas possible d'obtenir satisfaction dans ce domaine en raison des lourdes contraintes budgétaires, notamment l'achat de nouveaux manuels scolaires pour l'école élémentaire (nouveaux programmes).

Équipement sportif :

L'école maternelle a pu acquérir 4 tapis de gymnastique dans le cadre du budget équipement alloué (1000€).

V Point sur les valeurs de la République

Au niveau de l'école maternelle les valeurs de la République sont celles qui apparaissent essentiellement dans la Charte de la laïcité, c'est-à-dire celles de notre conception du vivre ensemble.

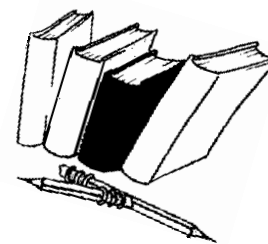
D'où l'importance du langage qui permet de verbaliser donc de mettre des mots sur des sentiments, des comportements, qui permet donc de créer de la distance, d'apaiser et de comprendre. Cet apprentissage de la langue commune est quotidien et transversal (temps scolaire mais aussi périscolaires ; classe et hors de la classe).

Quelques albums ont été choisis par les enseignantes à cause des problématiques qu'ils portent et qui entrent en résonance avec les valeurs de la charte.

En GS : Brindilles –Rémy Courgeon. Milan Jeunesse,
Madlenka – Peter Sis. Grasset Jeunesse.

En MS : Petit carton : Jérôme Ruillier. Albin Michel Jeunesse,
Noire comme le café, Blanc comme la lune : P. Mandelbaum.
École des loisirs,

En TPS/PS : Grosdino Kimido. École des loisirs,
Quatre petits coins de rien du tout : Jérôme Ruillier. Bilboquet,
Ici, c'est chez moi : Jérôme Ruillier. Autrement jeunesse.



L'école a un grand rôle à jouer dans l'apprentissage des valeurs de la république mais elle ne peut pas tout toute seule.

Madame Carle-Contant cite les différents textes officiels de dates récentes du Ministère de l'Éducation Nationale : bulletins officiels du 15/01 et du 12/02 (Discours de Madame la Ministre devant les recteurs, mise en place d'assises sur tout le territoire entre le 16/02 et le 24/04 avec synthèse nationale durant la semaine du 12 mai dans le cadre d'une grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République.

VII Vie de l'école

Actions pédagogiques et culturelles :

Projet alimentation

Connaissance des légumes et de leur transformation (soupes/purées).

Action « soupes » → → 2 temps forts :

En novembre → confection de différentes soupes avec les 3^{èmes} et 4^{èmes} SEGPA (section HAS), dans la salle de restaurant de la SEGPA du collège.



En février → confection de différentes soupes « in situ », chaque classe expérimentant la sienne :

- GS Brocolis et pommes de terre, oignons,
- MS Carottes, poireaux, pommes de terre, oignons,
- TPS/PS Courgettes, pommes de terre, oignons.

Dégustation des différentes soupes en salle de jeu le mercredi 11 février. Les GS sont allés acheter les légumes avec leur enseignante le lundi. Les parents ont été invités à déguster les soupes le matin à l'accueil ou à 11h30.

Les actions purées vont débiter en mars :

2 temps forts : jeudi 19 et vendredi 27 mars les élèves de SEGPA (H.A.S.) viendront à l'école apprendre aux enfants à confectionner des purées à partir des légumes apportés précuits par leur soin.

- Carottes,
- Pommes de terre,
- Haricots

Autre date à déterminer pour la confection de purées « in situ », chaque classe utilisant des légumes différents.

La *visite d'un jardin potager* aura lieu en période 5. Elle s'accompagnera aussi de cueillettes de légumes et/ou fruits de saison qui seront rapportés à l'école et cuisinés.

En cohérence avec ce projet, la classe de PS/MS participera à un atelier jardinage au magasin Botanic de Varennes Vauzelles le jeudi 12 mars au matin dans le cadre de la semaine du jardinage à l'école (9→13 mars). Des kits seront fournis à l'école (aromatiques) après la séance qui permettront de poursuivre l'activité à l'école.

Sorties culturelles

Spectacles à la M.C.N.N.

📅 classes MS/GS Jeudi 16 avril
Titre : Papa est en bas.

📅 classes TPS/PS/MS Mercredi 13 mai
Titre : si loin si haut

📅 classe GS Jeudi 4 juin
Titre : l'enfance des moutons

Spectacles Tant de paroles

📅 GS : Jeudi 23 avril 10h15
avec les CP Chevillettes et vieux moulin Salle polyvalente.
Titre : le mardi pardi ! → Violaine Robert.

📅 PS/MS et TPS/PS : Vendredi 24 avril 9h45 Maison du peuple
Titre : Berrichon, Berribelle → Violaine Robert.

Sorties médiathèque : 3



GS et MS/PS	02/12/2014
GS	27/01/2015
PS/MS	30/01/2015
GS	31/03/2015
PS/MS	07/04/2015

Sorties ludothèque : 3

PS	Vendredi 29/05	Vendredi 12/06	Autre date
GS	Vendredi 13/03	Vendredi 15/05	Vendredi 12/06
MS	Vendredi 10/04	Vendredi 15/05	Jeudi 11/06



Les correspondants de la classe TPS/PS viendront rencontrer leurs camarades le Vendredi 13 mars. La classe de TPS/PS ira participer à un travail de littérature jeunesse à Nevers (école Alix Marquet) en période 5.

La classe de GS a participé à un atelier cirque à Nevers (avec les CP) après les vacances d'automne.

Action festive Carnaval



Entre les vacances de février et de printemps : le vendredi après-midi : 4 avril ou 17 avril 2015. Choix d'un thème commun qui sera décliné de différentes façons selon les niveaux (nécessité de plusieurs semaines pour confectionner les costumes).

L'école maternelle va participer cette année pour la 2^{ème} fois à l'action de fleurissement de la ville de Fourchambault. Celle-ci nous a offert des cadeaux pour nous aider à jardiner en remerciement de notre participation à la première session.

Participation à la semaine du jeu (8/06 → 12/06) thème du partage.

La classe de TPS/PS « récoltera » une moisson de comptines et chants auprès des parents. Ces comptines seront transmises à la compagnie Tymanog qui les travaillera et viendra à l'école les traduire dans les domaines plastiques, chorégraphique, musical avec les enfants soit le vendredi 15 mai soit le mardi 12 mai à 9h en salle de jeu. La restitution aux parents aura lieu le mercredi 10 juin 2015

Participation à l'échappée lecture (Albums sur le thème : les petits voyageurs).

Autres actions :

- POUX : mise en place d'un protocole du vendredi 06 février au lundi 16 février 2015.
- Bilan infirmier pour les GS → pas de visite médicale cette année (jeudi 05/02, jeudi 12/02, jeudi 19/02).
- Marché de Noël : Bilan → expérience intéressante pour une première participation → les élèves ont participé à des créations variées.

VII Coopérative scolaire

Madame BERTHOT, Mandataire, présente le cahier des comptes :

✚ 3620 € en février 2015



Les familles ont dépensé cette année :

✚ 1819 € pour les photos → 357 € bénéfice pour l'école

✚ 674€ adhésion à la coopérative, (143 € reversés à l'O.D.C.E.)

Madame Berthot rappelle que les comptes sont publics

Frais : Spectacle de Noël, 250 €
Abonnement médiathèque, 117 €

En période 4 et 5 des déplacements en bus et des achats de spectacles vont amener à de nouvelles dépenses.

A noter :

Les parents saluent la nouvelle formule de la photographie cette année.

La séance est levée à 20h40.

*Madame CARLE-CONTANT,
Directrice*

*Madame PRÉGERMAIN,
Parent élu secrétaire de séance*

*Madame THORET
Enseignante secrétaire de séance*